



Une nouvelle gouvernance pour l'Afpa ?

Après de nombreux mois d'incertitude sur l'avenir de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), une réforme de ses statuts et de sa gouvernance, devra permettre de sécuriser sa place dans le premier cercle du service public de l'emploi et dans le paysage de la formation professionnelle.

Outil indispensable pour la formation des salariés, des privés d'emploi, et ce, quel que soit l'âge des apprenants, l'AFPA se doit de continuer d'apporter aux stagiaires une réponse globale permettant de les libérer des contraintes de logement, de restauration, de transport, etc.

La formation professionnelle et qualifiante des femmes et des hommes n'est pas une marchandise. Il s'agit de répondre aux besoins de formation, d'élévation des qualifications, de répondre aux besoins des entreprises et de la Nation.

La CGT s'est beaucoup investie avec les salariés de l'association pour que la disparition de l'AFPA ou son éclatement n'ait pas lieu.

Aujourd'hui l'AFPA doit prendre un nouveau départ, les régions, l'Etat, les entreprises, les organisations syndicales ont une immense responsabilité.

La CGT assumera toute sa place au sein de la gouvernance de l'association par sa présence au Conseil d'orientation.

Nous avons participé à la mise en place du Conseil d'orientation, mais refusé celle du conseil d'administration car aucun représentant des confédérations de salariés n'y est présent alors que les dirigeants d'entreprises y sont en force.

Ce signe fort d'exclusion des confédérations syndicales de salariés du Conseil d'administration ne doit pas être le prélude à une remise en cause de l'identité de l'AFPA. C'est cette identité qui a fait sa force, celle dont les salariés ont besoin aujourd'hui.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 48 18 80 00

Montreuil, 7 juillet 2011 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr